

UNDIA a choisi son avocat

UNDIA LE 24 MAI 2018

Me Jérémie Assous

UNDIA est fière de vous annoncer que nous avons choisi maître Jérémie Assous pour défendre les intérêts des intermittents du spectacle.

Grand connaisseur du monde de la production et des médias, il est notamment connu pour avoir obtenu la requalification des contrats des participants aux émissions de télé-réalité en contrats de travail, et a été introduit dès 2010 à l'âge de 32 ans dans le classement « des avocats les plus puissants de France » proposé par le magazine GQ.



Son premier chantier, déjà en cours, sera d'attaquer en justice le « protocole 2016 ».

[Jérémie Assous sur Wikipédia](#)

WWW.UNDIA.FR

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : [@ASSOUNDIA](#), SUR TWITTER : [@ASSOUNDIA](#) ET INSTAGRAM : [@ASSO_UNDIA](#)

TÉLÉCHARGEZ NOTRE APPLICATION IPHONE GRATUITE : [APP.UNDIA.FR](#)

POUR TOUT PROBLÈME LIÉ À L'INTERMITTENCE : ASSISTANCE@UNDIA.FR (ADHÉRENTS SEULEMENT)

POUR ADHÉRER : [ADHESION.UNDIA.FR](#)

CRÉDIT IMAGE : JACQUESSGF, LICENCE [CREATIVE COMMONS CC BY-SA 4.0](#)